
Mot d'accueil de M. Gregory Doucet, Maire de Lyon
A l'occasion des Vœux 2025
du Tribunal des Activités Economiques de Lyon
Salon Justin Godart – Hôtel de Ville de Lyon - Jeudi 30 janvier 2025

(Seul le prononcé fait foi)

***** Salutations Protocolaires *****

C'est une grande joie pour moi de vous recevoir, en tant que Maire de Lyon, dans ce salon Justin Godart, salon d'honneur de notre bel hôtel de ville.

Et cela me réjouit d'autant plus que c'est une habitude désormais bien installée, que j'ai l'honneur d'accueillir la rentrée solennelle du Tribunal des Activités Economiques de Lyon. Je pense qu'on peut acter cette nouvelle dénomination ...

Je vous souhaite la bienvenue dans ce lieu chargé d'histoire, qui a – *comme vous le savez* – une résonance très forte avec la réglementation des affaires et l'administration économique de Lyon. Le commerce a longtemps occupé une place importante dans cet édifice. Du reste, le salon se situant au rez-de-chaussée s'appelle encore le « salon de l'abondance ». Tout un programme. Autrefois, on y gardait le blé et fait intéressant : on retrouve encore des instruments de mesure en rapport avec cela, dans la Cour Haute par laquelle vous êtes arrivés.

Je vous souhaite, en premier lieu, une année de sérénité, d'amitié, de relations nourries avec votre entourage.

La réussite dans vos projets personnels et professionnels. Et bien sûr, avant toute chose, la santé. La santé pour vous et vos proches. La bonne santé économique pour notre ville, à laquelle vous contribuez déjà, au quotidien.

Permettez-moi de profiter du moment aussi pour féliciter l'engagement du Tribunal de commerce au service des chefs d'entreprises, petites ou grandes. Ses missions et ses prérogatives s'étoffent cette année. Alors même que le nombre d'affaires traitées était

déjà en hausse l'année passée. Je vous souhaite donc collectivement toute l'énergie nécessaire pour mener à bien ce travail ardu... mais absolument indispensable à Lyon, pour l'équilibre et le fonctionnement de tous les secteurs d'activité.

Et je tiens, d'autant plus, à vous complimenter pour votre travail de prévention menée à destination des entreprises en difficulté. Et de tout ce qui passe par les règlements à l'amiable des contentieux.

Je sais combien vous avez à cœur, cher Bruno, de mettre en œuvre ce devoir d'anticipation et de prévention, fondamental pour la sauvegarde de nos entreprises, des emplois ... et de ses conséquences pour la stabilité économique, sociale et psychologique des salariés ; autant que des entrepreneurs.

Je voudrais aussi féliciter chaleureusement les 9 nouveaux juges du tribunal, élus en fin d'année. Cette prise de responsabilité les honore. Vous honore tous, d'autant que vous le faites à titre bénévole. Bravo pour votre engagement.

J'aimerais enfin affirmer que je suis bien avisé que le Tribunal des Activités Economiques de Lyon est le premier observatoire de la situation économique lyonnaise et que son activité est aussi essentielle à ce titre.

Je suis, vous vous en doutez, particulièrement attentif aux évolutions économiques de notre ville. Puisque, bien entendu, mon rôle est de promouvoir la prospérité de Lyon, sa cohésion sociale, son dynamisme, son animation. Et la quantité et la qualité des emplois proposés dans notre cité.

La progression des procédures collectives d'entreprises de plus de 10 salariés ne manquent, en particulier, pas de nous interpeller. J'ai bien noté, après les années creuses de la période COVID, le rattrapage des procédures qui se poursuit, traduisant les difficultés et les fragilités de certains secteurs dans un contexte global de stagnation.

Cependant, cher Bruno, vous avez déclaré dans une interview au journal Le Progrès, il y a tout juste quelques mois, que « **Les politiques urbaines ont un impact très significatif sur les commerçants** ». Figurez-vous que je le crois aussi. En particulier, pour ce qui est du centre-ville, j'ai bon espoir que le projet « Presqu'île à vivre » leur soit particulièrement profitable. Dans une nouvelle économie où la concurrence de l'e-commerce se fait de plus en plus forte ; et un monde où les centre-villes sont les plus impactés par le réchauffement climatiques, notamment à Lyon ; rendre notre Presqu'île plus verte, plus piétonne, plus agréable, ne pourra que bénéficier à ses commerçants.

Et si je suis, comme je l'ai dit, à l'écoute. Je suis aussi, en tant que Maire, en action. Pour les commerces, l'année 2024 restera ainsi celle où nous avons modifié le règlement

des terrasses, pour leur offrir 3 mois d'ouverture supplémentaires ; afin de permettre plus de rencontres, de liens sociaux, de fréquentation de l'espace public – *et de chiffre d'affaires pour les professionnels concernés*. **2024** restera aussi l'année où nous avons organisé les Assises du Commerce et de l'Artisanat, en vue d'identifier sans délai des pistes pour surmonter les difficultés rencontrées par les professionnels.

Par ailleurs, je suis bien conscient que dans un moment d'incertitude pour les acteurs économiques, du fait de la confusion politique qui règne à Paris, il est de mon devoir de trouver des éléments de réassurance au niveau local pour les acteurs économiques du territoire.

D'où l'importance de maintenir, par exemple, un niveau de commande publique élevé. Et également de donner de la visibilité à notre Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables. Notre SPASER, adopté dès 2021.

Alors puisqu'on a évoqué les travaux, qui créent actuellement des désagréments et peuvent gêner de manière transitoire, la circulation ... j'ai à cœur de rappeler que non seulement c'est pour un objectif de mieux disant à assez court terme, mais que derrière, ce sont des chantiers qui bénéficient largement au secteur des travaux publics... et aux entreprises lyonnaises

Pour certains, d'ailleurs, il s'agit de travaux particulièrement nécessaires comme la réfection des réseaux d'eau, de gaz, d'électricité, de communication... *Beaucoup n'avaient pas été entrepris depuis plus de 100 ans*. Comme on ne va pas ouvrir la chaussée tous les deux ans, nous avons choisi d'optimiser en opérant en une seule fois. Cela va permettre à Lyon d'être solide quant à la qualité de ses infrastructures. Ce qui va permettre, corrélativement, d'offrir un haut niveau de services. Non seulement au bénéfice des ménages mais aussi pour les entreprises. Il était fondamental de nous engager sur le long terme pour que les canalisations – *permettez-moi l'expression* – ne pètent pas pour un oui ou pour un non.

Je ne veux pas être plus long. Chaque acteur de la vie de la cité prend sa part. Vous la remplissez brillamment et je sais quelle est la mienne, je m'y attèle avec mon exécutif ; main dans la main avec la Métropole de Lyon.

Ce qui compte pour moi c'est que nous travaillons efficacement ensemble. Dans un esprit de parfaite coopération. C'est tout ce que je nous souhaite pour 2025.

Une excellente année 2025.